



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 mars 2020 — N° 105

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Charest pour sa contribution au développement de la ville de Trois-Rivières.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Lefrançois pour ses 60 ans de carrière dans le domaine de l'éducation.

M. Fitzgibbon (Terrebonne) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Association québécoise des loisirs folkloriques, région Rive-Nord.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage aux clubs de l'âge d'or de la circonscription de Bourassa-Sauvé.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rémy Mailloux, directeur général de l'organisme Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue—Nord-de-Québec.

10 mars 2020

Mme Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Olivia Tremblay pour son parcours en patinage artistique.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Dre Maguy Deslauriers pour son parcours professionnel.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du centre matapédien d'études collégiales.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Laroche, patriote moderne.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Dre Monique Rozon-Rivest pour son engagement social.

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

10 mars 2020

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Serge Deslières, ancien député de Salaberry-Soulanges et de Beauharnois.

Dépôts de documents

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président, qui en fait lecture à l'Assemblée :

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020 ainsi que les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

Québec, le 4 mars 2020

J. Michel Doyon

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

La stratégie de gestion des dépenses et les renseignements supplémentaires – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 1 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1417-20200310)

Les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 2 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1418-20200310)

Les crédits des ministères et organismes – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 3 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1419 -20200310)

Le budget des fonds spéciaux – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 4 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1420 -20200310)

10 mars 2020

Le budget des organismes autres que budgétaires – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 5 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1421 -20200310)

Les crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 6 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1422 -20200310)

Le plan québécois des infrastructures 2020-2030 – Budget de dépenses 2020-2021 – Volume 7 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1423 -20200310)

Les plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2020-2021 – Budget de dépenses 2020-2021;

(Dépôt n° 1424-20200310)

La stratégie de gestion des dépenses 2020-2021 et le plan québécois des infrastructures 2020-2030 en bref (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1425 -20200310)

Les crédits supplémentaires pour le budget des dépenses 2019-2020 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1426-20200310)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 280 du Règlement, les crédits budgétaires 2020-2021 soient déferés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 289 du Règlement, les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020 soient déferés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et les adopte.

10 mars 2020

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux motions sans préavis.

Motions sans préavis

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée procède à l'étude et à l'adoption des crédits provisoires 2020-2021, conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 1, paragraphe 4.1° ainsi que des articles 280 et 281 de notre Règlement et ce, selon les modalités subséquentes;

QUE, dès l'appel des affaires du jour de la séance du mercredi 11 mars 2020, l'Assemblée se constitue en commission plénière et procède à l'étude des crédits provisoires de la manière suivante :

QUE, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, et pour une durée maximum de 1 heure, le ministre responsable de l'Administration publique gouvernementale et président du Conseil du trésor puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'à 13 heures, la commission plénière suspende ses travaux et que les travaux de l'Assemblée soient ainsi suspendus jusqu'à 15 heures;

QUE dès 15 heures, la commission plénière poursuive ses travaux et puisse compléter, si nécessaire, les échanges entre les députés de l'opposition et le ministre responsable de l'Administration publique gouvernementale et président du Conseil du trésor;

10 mars 2020

QUE dès après, et pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre des Transports puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, pour une durée maximum de 1 heure, la ministre de la Santé et des Services sociaux puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'immédiatement au terme de cet échange, le président de la commission plénière mette aux voix le quart des crédits pour l'année financière 2020-2021;

QU'ensuite, le président de la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée et que celle-ci se prononce sans débat sur ledit rapport puis sur le projet de loi de crédits qui y fait suite, le tout conformément au premier alinéa de l'article 281 du Règlement;

QU'enfin, et ce suivant le deuxième alinéa de l'article 281 du Règlement, il soit permis au leader du gouvernement de présenter une motion sans préavis et non débattue afin que l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires, sauf ceux de l'Assemblée, soit renvoyée en commissions permanentes;

QUE les remarques préliminaires pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés soient fixées à un maximum de 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 56 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 56 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 51 secondes pour l'ensemble des députés indépendants;

QUE pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés, l'équivalent d'un bloc de 1 minute 30 secondes par heure d'échange soit réservé à l'ensemble des députés indépendants;

10 mars 2020

QUE le temps non utilisé, le cas échéant, par les députés indépendants soit redistribué proportionnellement entre le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition ainsi que le troisième groupe d'opposition;

QU'à tout moment, le président de l'Assemblée ou de la commission plénière puisse suspendre les travaux;

QUE, malgré l'article 20 du Règlement, la commission plénière et l'Assemblée puissent poursuivre leurs travaux jusqu'à ce que cette dernière se soit prononcée sur le projet de loi de crédits et sur la motion de renvoi de l'ensemble des crédits budgétaires sauf ceux de l'Assemblée en commissions permanentes;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée et qu'elle ait préséance sur toutes dispositions incompatibles du Règlement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

La stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

(Dépôt n° 1427-20200310)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2018-2019 de la Société du Grand Théâtre de Québec;

(Dépôt n° 1428-20200310)

10 mars 2020

Le rapport annuel 2018-2019 de la Société de la Place des Arts de Montréal;
(Dépôt n° 1429-20200310)

Le rapport annuel d'activités 2018-2019 du Conservatoire de musique et d'art
dramatique du Québec.
(Dépôt n° 1430-20200310)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 117 concernant la bonification de la subvention
pour aînés relative à une hausse de taxes municipales, inscrite au *Feuilleton et
préavis* du 4 février 2020 par Mme Ghazal (Mercier);
(Dépôt n° 1431-20200310)

La réponse à la question écrite n° 119 concernant l'obligation pour le commerçant
d'offrir au consommateur le choix entre l'achat de pièces neuves ou l'acquisition
de pièces recyclées ou réutilisées lors de la réparation de son véhicule, inscrite au
Feuilleton et préavis du 4 février 2020 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 1432-20200310)

La réponse à la question écrite n° 122 concernant le remboursement de frais liés à
des dossiers d'immigration, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2020 par
Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 1433-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 novembre 2019 par
Mme Dorion (Taschereau) concernant l'ajustement des dettes des personnes
assistées sociales;
(Dépôt n° 1434-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 décembre 2019 par
Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) concernant le système d'évaluation des
baux de villégiature;
(Dépôt n° 1435-20200310)

10 mars 2020

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant l'introduction d'options véganes variées dans les cantines publiques;

(Dépôt n° 1436-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2019 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant le maintien de la structure actuelle des commissions scolaires;

(Dépôt n° 1437-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2019 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant la représentation des parents d'élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au sein de l'instance décisionnelle scolaire;

(Dépôt n° 1438-20200310)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 4 février 2020 par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) concernant la réduction des émissions d'arsenic et une étude sur la santé de la population de Rouyn-Noranda;

(Dépôt n° 1439-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 février 2020 par Mme Ghazal (Mercier) concernant les mesures d'atténuation de la circulation pour la durée des travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM);

(Dépôt n° 1440-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant l'offre publique en éducation dans Ahuntsic;

(Dépôt n° 1441-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 février 2020 par Mme IsaBelle (Huntingdon) concernant la désignation d'une journée fériée en commémoration de la fondation de la Nouvelle-France;

(Dépôt n° 1442-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 février 2020 par Mme Ghazal (Mercier) concernant le retrait du financement accordé au projet Hidroituango par la Caisse de dépôt et placement du Québec;

(Dépôt n° 1443-20200310)

10 mars 2020

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 février 2020 par M. Girard (Lac-Saint-Jean) concernant l'adoption d'un modèle du « consentement présumé » en matière de don d'organes et de tissus;

(Dépôt n° 1444-20200310)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 février 2020 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant la restriction de l'utilisation et de la fabrication de la styromousse;

(Dépôt n° 1445-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par M. Campeau (Bourget) concernant la modification des critères d'admissibilité du « Programme de remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un chien d'assistance à la motricité »;

(Dépôt n° 1446-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par M. Fortin (Pontiac) concernant la mise en place d'un programme de vaccination contre le zona;

(Dépôt n° 1447-20200310)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 février 2020 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant la modification du projet de loi n° 29 afin de permettre aux hygiénistes dentaires de travailler sans ordonnance et en première ligne;

(Dépôt n° 1448-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par M. Chassin (Saint-Jérôme) concernant l'ajout d'un lien entre les routes 117 et 333 permettant un accès à l'autoroute 15;

(Dépôt n° 1449-20200310)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant l'étiquetage détaillé des poissons et des fruits de mer en vente au Québec;

(Dépôt n° 1450-20200310)

10 mars 2020

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant le maintien de la qualité des soins buccodentaires au Québec;

(Dépôt n° 1451-20200310)

M. le président dépose :

Un message de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du Jour du Commonwealth.

(Dépôt n° 1452-20200310)

Dépôts de rapports de commissions

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 18, 19 et 20 février 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés.

(Dépôt n° 1453-20200310)

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 426 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le crédit d'impôt remboursable pour aidant naturel.

(Dépôt n° 1454-20200310)

10 mars 2020

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 24 504 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le tarif journalier à 8,25\$ pour tous les services de garde.

(Dépôt n° 1455-20200310)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 327 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision de la Loi sur l'équité salariale.

(Dépôt n° 1456-20200310)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 012 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le crédit d'impôt remboursable pour aidant naturel.

(Dépôt n° 1457-20200310)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) dépose :

Copies de deux lettres concernant l'implantation d'une salle d'hémodyamie à l'hôpital régional de Rimouski : la première, en date du 14 février 2020, adressée à Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, par M. Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette; la deuxième, en date du 25 février 2020, adressée à Dre Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe à la direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques, par Dr. Léon Rioux, chef du service de cardiologie du centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

(Dépôt n° 1458-20200310)

10 mars 2020

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 20 février 2020, sur la motion de Mme LeBel, ministre de la Justice, proposant :

QUE l'Assemblée nationale fasse siennes la position et les justifications du gouvernement exposées dans sa réponse, déposée devant l'Assemblée nationale le 18 février 2020, au rapport du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2019-2023, déposé devant l'Assemblée nationale le 8 octobre 2019;

Modifie la recommandation 1 pour que les taux et échelles de traitement soient majorés comme suit :

- une augmentation de 3,5 % au 1^{er} avril 2019 (des échelles de traitement en vigueur au 31 mars 2019);
- une augmentation de 2,5 % au 1^{er} avril 2020 (des échelles de traitement en vigueur au 31 mars 2020);
- une augmentation de 2,0 % au 1^{er} avril 2021 (des échelles de traitement en vigueur au 31 mars 2021);
- une augmentation de 2,0 % au 1^{er} avril 2022 (des échelles de traitement en vigueur au 31 mars 2022);

Approuve les recommandations 2 à 6.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 302 en annexe)

Pour : **68** Contre : **38** Abstention : **0**

10 mars 2020

Motions sans préavis

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Richard (Duplessis) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'utilisation et l'encadrement des solutions de reconnaissance faciale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme Sauvé (Fabre), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Que l'Assemblée nationale rende hommage à Sœur Simone Voisine, cette grande et belle figure de force tranquille, membre de la communauté des Sœurs de la Charité de Québec, décédée le 14 décembre 2019;

Qu'elle reconnaisse l'impressionnant parcours de Sœur Simone Voisine comme enseignante, militante syndicale, souverainiste engagée pour la cause du Québec, docteure en littérature et qui a traversé son époque en s'ancrant dans les valeurs de sa religion pour mener jour après jour des tonnes de petites révolutions humaines;

Qu'elle honore la contribution exceptionnelle de Sœur Simone qui a consacré sa vie à aider les gens les plus démunis, notamment au Centre-Ville de Québec alors qu'elle a été l'âme de la Soupe populaire de Québec pendant 21 ans, assurant le service de 150 à 250 repas par jour, pour ces gens qu'elle qualifiait de « grande famille »;

Que l'Assemblée nationale prenne exemple sur cette femme accueillante, ouverte, toujours souriante et désireuse de rendre service à tout le monde, afin de mieux lutter contre cette grande injustice, cette pauvreté contre laquelle Sœur Simone s'est opposée tout au long de son engagement au sein de la communauté.

10 mars 2020

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Dorion (Taschereau), l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Nadeau-Dubois (Gouin) et Mme Fournier (Marie-Victorin) présente une motion concernant la publication du sommaire de la rémunération des membres de la haute direction des ministères et organismes publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hébert (Saint-François), conjointement avec Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse qu'encore aujourd'hui les femmes consacrent en moyenne plus de temps que les hommes à la gestion du foyer ainsi qu'aux soins des enfants et des proches;

QU'elle prenne acte que la charge mentale et le travail invisible non rémunéré incombent davantage aux femmes, et que cette réalité peut affecter négativement les autres sphères de leur vie et contribuer à leur appauvrissement;

QU'elle reconnaisse la contribution économique et sociale à la société québécoise du travail invisible non rémunéré accompli majoritairement par les femmes;

QU'elle rappelle que l'égalité des sexes est au fondement des valeurs québécoises;

10 mars 2020

QU'elle s'engage à prendre en considération la nécessité d'une répartition plus équitable de la charge mentale et des tâches liées aux soins des enfants et des proches lors de l'élaboration de politiques publiques;

Enfin, qu'elle demande au gouvernement de s'engager à valoriser toute forme de travail invisible, et de prendre les mesures nécessaires afin de contrer les stéréotypes qui perpétuent l'iniquité homme-femme dans ces tâches invisibles.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé.

10 mars 2020

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 28 mai 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières et, les 23, 24, 25 et 26 septembre 2019, à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du mandat d'initiative portant sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois; elle s'est également réunie en séances de travail les 28 mars, 9 mai, 19 septembre et 5 décembre 2019 et le 18 février 2020 relativement à ce mandat. Le rapport contient 32 recommandations.

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 58 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 34 minutes 51 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 12 minutes 27 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 11 minutes 12 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chaque député indépendant. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, 2 minutes lui sont allouées. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 15 h 48, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

10 mars 2020

En conséquence, conformément à l'article 87 (4) du Règlement, le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles est ajourné au nom de M. Campeau (Bourget).

Les travaux reprennent à 16 h 06.

Affaires prioritaires

Discours du budget

M. Girard, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Girard, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Discours sur le budget – Budget 2020-2021 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1459-20200310)

Plan budgétaire – Budget 2020-2021 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1460-20200310)

Renseignements additionnels – Budget 2020-2021 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1461-20200310)

Électrification et lutte contre les changements climatiques – Budget 2020-2021
(versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1462-20200310)

Budget en bref – Budget 2020-2021 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1463-20200310)

Le sommaire des opérations budgétaires – Résultats préliminaires 2019-2020 –
Tableau 1;
(Dépôt n° 1464-20200310)

10 mars 2020

Le sommaire des opérations budgétaires – Prévisions 2020-2021 – Tableau 2;
(Dépôt n° 1465-20200310)

Les revenus – Prévisions 2020-2021 – Tableau 3;
(Dépôt n° 1466-20200310)

Les dépenses – Prévisions 2020-2021 – Tableau 4;
(Dépôt n° 1467-20200310)

Les dépenses – Prévisions 2020-2021 – Tableau 5;
(Dépôt n° 1468-20200310)

Les opérations non budgétaires – Prévisions 2020-2021 – Tableau 6.
(Dépôt n° 1469-20200310)

À la fin de son intervention, M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

M. Marissal (Rosemont) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait quelques commentaires au nom du troisième groupe d'opposition.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Le rapport contient 32 recommandations.

10 mars 2020

Débats de fin de séance

À 17 h 58, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, portant sur le sujet suivant : « La nécessité de décréter un moratoire sur l'usage des solutions de reconnaissance faciale au Québec »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Montpetit (Maurice-Richard) à M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, portant sur le sujet suivant : « Le manque d'ambition du gouvernement dans l'encadrement des pesticides et dans l'accompagnement des personnes victimes de troubles de la santé liés à l'utilisation des pesticides »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) à Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, portant sur le sujet suivant : « L'absence complète de leadership de la ministre lors du blocus ferroviaire ».

À 18 h 37, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30

Les travaux reprennent à 19 h 31.

10 mars 2020

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Le rapport contient 32 recommandations.

Conformément à l'article 100 du Règlement, Mme Montpetit (Maurice-Richard) propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 303 en annexe)

Pour : **30** Contre : **47** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Le rapport contient 32 recommandations.

À 21 h 29, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 mars 2020, à 9 h 40.

10 mars 2020

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 21 février 2020, à 10 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Beauregard, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 37 Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

10 mars 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme LeBel, ministre de la Justice :

(Vote n° 302)

POUR - 68

Allaire (CAQ)	Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

CONTRE - 38

Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Perry Melançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	(Rimouski)	Richard (PQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Robitaille (PLQ)	
Fournier (IND)	Maccarone (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

10 mars 2020

Sur la motion d'ajournement de Mme Montpetit (Maurice-Richard) :

(Vote n° 303)

POUR - 30

Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Roy (PQ)
Arseneau (PQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Sauvé (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	Thériault (PLQ)
Cicccone (PLQ)	Melançon (PLQ)	Robitaille (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 47

Allaire (CAQ)	Foster (CAQ)	Laforest (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Girard (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Chassé (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Dufour (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Émond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)